



La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 30 mars 2018

► PERSONNELS

Départ en retraite annoncé de Philippe Gautier, agent technique au service de la commune depuis 28 ans

Philippe Gautier fera valoir ses droits à la retraite en juin prochain après une trentaine d'années au service de la commune et de ses habitants.

Un processus de recrutement est en cours pour son remplacement avec une trentaine de candidatures étudiées. Idéalement, son remplaçant prendra ses fonctions quelques semaines avant le départ de Philippe pour permettre une bonne transmission des savoirs. Plus d'info d'ici l'été...

► URBANISME

Implantation d'une bâche à incendie au Champ de la Plaine

Pour un projet de construction d'une nouvelle maison sur le hameau du Champ de la Plaine, les services Incendie du département imposent l'implantation d'une nouvelle bâche incendie. Rappelons que le hameau qui compte une petite quarantaine de maisons compte déjà 2 bâches incendie !

L'emplacement prévu est situé sur l'aire de jeu du hameau, ce qui va amputer une partie de sa surface ; mais c'est hélas le seul emplacement possible compte-tenu de toutes les contraintes techniques et administratives à satisfaire.

Contraint par la réglementation, le Conseil se résout à autoriser Grand Poitiers (dont c'est la compétence) à procéder à la pose de cet équipement qui sera paysagé.

Projet éolien sur les communes de Jazeneuil et Lavausseau

Les communes de Jazeneuil et Lavausseau ont un projet d'implantation commun d'un champ de 6 éoliennes sur leur territoire. La Loi impose que les communes avoisinantes soient consultées pour avis.

Compte-tenu du fait de l'éloignement géographique de ce projet, les incidences pour Béruges sont non significatives. De plus, les deux municipalités concernées sont favorables au projet. Le Conseil décide donc de formuler un avis favorable.

► BUDGET

Clôture et vote du compte administratif 2017

Présentation et vote du budget prévisionnel 2018

Le vote du budget est un moment important dans la gestion d'une commune. Il permet la concrétisation de la vision et des projets portés par le Conseil municipal. Il impose parfois aussi de la modération, particulièrement en ces périodes de diminutions continues des dotations de l'État : on ne peut pas dépenser l'argent qu'on n'a pas ou que l'on n'est pas sûr d'avoir.

Le budget clôturé 2017 ainsi que le budget prévisionnel 2018 sont présentés dans le dossier spécial joint à cette Lettre de Béruges.

Prochain Conseil municipal :
Vendredi 27 avril à 20h30



Réunion publique pour les habitants de la Torchaie

jeudi 26 avril 20h30 en Mairie

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées et ses aménagements périphériques
- Développement de l'urbanisme : projet de lotissement et nouvelles habitations, projet de zone d'activité artisanale
- Sécurisation de la traversée de la route de la Torchaie
- Point sur le déploiement du très haut débit
- Collecte des déchets domestiques. Butte de terre à Roc Fer

Prochain Conseil Municipal
► Vendredi 27 avril 20h30 - mairie

Commissions publiques ► Commission information
24/04 - 20h30 mairie - commission.information@beruges.fr

Informations municipales



Charte de la Boîte à Livres

Vous avez lu et aimé un livre, un magazine, un journal. Il traîne sur une étagère.

Donnez-le...prenez-en un autre !

Donateurs, pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un d'autre ce qui vous a plu... **Lecteurs**, servez-vous; les livres sont faits pour circuler et voyager...

Mode d'emploi :

Je prends un livre, c'est gratuit et sans abonnement. Je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un autre que je souhaite partager.

Je dépose un livre. Tous les livres sont les bienvenus (roman, bd, essai, poésie,...magazine aussi) pourvu qu'ils soient en suffisamment bon état.

N'oubliez pas que les livres sont à disposition de tous, dans un lieu public, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti.

La boîte à livres n'est pas un vide-grenier, merci de ne pas y déposer tout votre stock de vieux livres ou de magazines...

N'oubliez pas que la **bibliothèque reste le lieu privilégié de conseil et de rencontre** autour du livre et les livres empruntés à la bibliothèque sont bien évidemment à rendre à la bibliothèque.

Merci de laisser ce lieu propre pour les prochains visiteurs et refermez bien les portes.

Bonne lecture !



Sortie samedi 5 mai, 14h à Béruges
La nature s'éveille au printemps !



Dans le cadre de l'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles du département, Vienne Nature propose d'explorer la biodiversité du site de la Verrerie. Observation des espèces végétales et animales qui peuplent le site au printemps.

Rdv à 14h, place de l'église, puis visite du site de la Verrerie. **Sortie gratuite. Inscription obligatoire** (places limitées) à réserver au **05 49 88 99 04** ou sur www.vienne-nature.fr - Intervenante : Elen Lepage



Accueil de Loisirs de Béruges

L'espace enfance et l'espace jeunesse seront ouverts du lundi 9 au vendredi 20 avril.

L'espace enfance, accueillant les enfants âgés de 5 ans et demi à 11 ans, vous attend pour des vacances hautes en émotions dans les locaux de l'accueil périscolaire.

L'espace jeunesse accueillera, quant à lui, les jeunes à partir de 12 ans ou étant au collège. Ils rejoindront le Local Jeunes à partir de 9h30 jusqu'à 17h (possibilité d'accueil de 7h30 à 9h30 et de 17h à 19h au sein de l'accueil périscolaire)

Au programme : Sortie au Château d'Usson, Caravane des Sports, Confection de bracelets, Atelier Cuisine, Patinoire...

Retrouvez les programmes d'activités détaillés sur le site www.beruges.fr

Environnement : les projets pour 2018

• Restauration de la continuité écologique et amélioration de la qualité de l'eau

Les travaux sur le cours d'eau « la Torchaise » débutent le **16 avril** et se poursuivront jusqu'à fin mai. Il s'agit d'effacer le lavoir en béton, de restaurer le fonctionnement naturel du cours d'eau, tout en préservant le gué de la Loge. Ces travaux contribueront à **favoriser la circulation des poissons et le transport des sédiments et amélioreront la qualité de l'eau.**

• Actions de sensibilisation autour de la biodiversité

Dans le cadre de l'appel à projet Biodiversité de la Région-Nouvelle Aquitaine, Béruges bénéficiera d'actions de sensibilisation à la biodiversité. La LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) réalisera 4 interventions à l'école et proposera 3 événements à destination du grand public.



• Eco-pâturage

La commune envisage de tester l'éco-pâturage comme technique de gestion d'espaces verts. Cette méthode alternative a déjà fait ses preuves pour d'autres collectivités.

La grande zone en herbe à proximité du city stade est

idéale pour accueillir des moutons : bordée par le cheminement doux, elle est située près d'une zone fréquentée pour les loisirs (dojo, city stade) et fait le lien entre le futur écohameau, l'EPHAD, les lotissements des Cours et du Verger Bonnet et le bourg. Grâce à ce projet, les habitants de la commune auraient le plaisir de venir admirer les moutons et les enfants de l'école pourraient participer à cette démarche environnementale.

• Plantation participative

L'objectif est d'embellir collectivement notre cadre vie et de développer un espace propice à la biodiversité tout en limitant la nécessité d'entretien. Le lieu retenu est **le pied du mur situé devant le Musée**, à côté de la salle des fêtes Avinyonet. Des ébauches de plans de plantation ont été réalisées par les participants. D'autres échanges sont prévus pour aboutir à un plan de plantation partagé. La plantation sera faite dans un second temps **avec la participation des bérugeois volontaires**. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet de la Trame Verte et Bleue de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce projet vous intéresse ? Contactez dladire@beruges.fr

A noter : Nous recherchons une personne pour piloter les jardiniers volontaires et organiser l'agenda.



// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.net, rubrique « Agenda »

- 22 avril : Trail de l'Oppidum – Bourg – BSN
- 27 mai : Nettoyons la nature – APE
- 2 et 3 juin : Festival de théâtre « Farfafête », Salle des fêtes Avinyonet – FEPS Théâtre
- 16 juin : Fête Gauloise - Bourg - Comité Béruges en Fêtes
- 21 juin : Fête de la Musique - APE
- 22 juin : Fête de l'école - APE



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

Voici les dates de nos prochains événements :

- 27 mai matin
Nettoyons la nature !

Grande opération de ramassage de déchets sur nos chemins.



La randonnée aura lieu le matin, suivie d'un pique-nique au stade.

- 21 juin : **Fête de la musique**
- 22 juin : **Fête de l'école.**



Venez nombreux !



FEPS Théâtre

Aline Marck 05 49 53 15 10
Aline.marck25@orange.fr

A vos agendas pour un week-end théâtre !

Cette année notre festival de théâtre amateur **La Farfafête** se déroulera les **2 et 3 juin 2018** dans la salle des fêtes Avinyonet.

Comme les années précédentes, vous pourrez y applaudir les deux troupes des Farfadets, mais également des troupes invitées de la région. Programmation complète dans la prochaine Lettre de Béruges...



FEPS Section Jardinage

Joël Gaschet - joel.gaschet@free.fr

Pour ceux qui désirent rencontrer notre groupe de jardiniers, nous vous invitons à la réunion, le **samedi 14 avril salle Claudette à 9h.**

Possibilité de jardiner sur la parcelle, au bas du Gué des Roches. Nous allons parler des projets, et faire le point du début de saison.

Nous allons parler aussi des sorties : aux Jardins d'Ariane à Montreuil Bonnin, aux jardins du CPIE et aux jardins de La Salamandre à Savigny l'Evescault.

Vie associative



USB Foot

Philippe Nouzilleau 05 49 53 29 95
<http://usberuges.e-monsite.com>

Loto et reprise !

Dernière manifestation en date pour l'association : 5^{ème} loto organisé le samedi 17 mars dernier à la salle des fêtes de Béruges. Le public a répondu présent et nous avons passé une agréable soirée. Encore un grand merci à tous les participants qui ont joué dans un très bon esprit, à tous les sponsors qui nous permettent chaque année de réaliser cette manifestation.



Après une grande période d'arrêt due aux intempéries, les équipes de jeunes, seniors et vétérans de l'U.S.B vont retrouver le chemin des terrains avec l'arrivée du printemps ! On espère de bons résultats sportifs pour bien finir cette saison. Voici le programme des matchs à venir des équipes seniors :

Calendrier des matchs	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
22/04	Béruges Vouneuil		Béruges Croutelle 13h15
29/04	Beaumont3 Béruges	Béruges Poit Portugais	Vivonne/Coul3 Béruges
Mardi 01 mai	Béruges Beaumont3	Poit Portugais Béruges	Béruges Vivonne/Coul 13h15
06/05	Poit CEP Béruges	Béruges Rouillé2	Jazeneuil Béruges
13/05	Béruges St Benoit	Vouillé2 Béruges	Béruges Boivre3 - 13h15



Foyer d'éducation Populaire et Sportif

Fabien Dugrillon 05 49 18 00 25

Une date à noter, le 22 septembre 2018

C'est la date retenue pour fêter les **40 ans du FEPS de Béruges**. La commission formée d'un représentant de chaque section du FEPS se réunira le 27 avril 2018 à 20 h à la salle arrière de la Cure. Le but de cette réunion est d'avancer dans l'organisation de l'après-midi rallye inter-sections, et du dîner-dansant. **Nous invitons tous les adhérents ou anciens adhérents à l'une de ces sections à venir nous rejoindre pour nous rapporter des éléments afin d'organiser cette animation.**

Vos anecdotes nous intéressent !!!

Club de L'Amitié

Danièle Galerneau 05 49 53 31 69

Il nous reste quelques places pour aller voir « **Silence on tourne** » de Patrick Hauteceur, le **Mardi 24 Avril à la Hune à Saint Benoit**. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter au 05 49 53 31 69 ou 06 83 08 06 18.

Un covoiturage est organisé.

Vie associative



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON

philou.fillon@orange.fr

7^{ème} édition du Trail de l'Oppidum, dimanche 22 avril



Rendez-vous sur la place de l'église pour encourager les athlètes qui participeront à la 7^{ème} édition du Trail de l'Oppidum.

600 athlètes espérés qui vont en découdre sur les chemins de la commune avec une nouveauté cette année : un passage dans le parc du château de Béruges ouvert exceptionnellement le temps de la course.

Premiers départs dès 8h30 et premières arrivées vers 10h10 au son des cuivres de la fanfare.

La place de l'église sera donc en grande partie occupée ce jour-là par notre organisation mais l'accès à la boulangerie restera bien sûr possible.

Les rues François Albert et de la Croix (partie basse) seront fermées à la circulation quelques minutes le temps des différents départs, à 8h30, 9h et 9h30.

On espère vous voir nombreux pour profiter de cette belle ambiance mais également de la buvette et du barbecue.

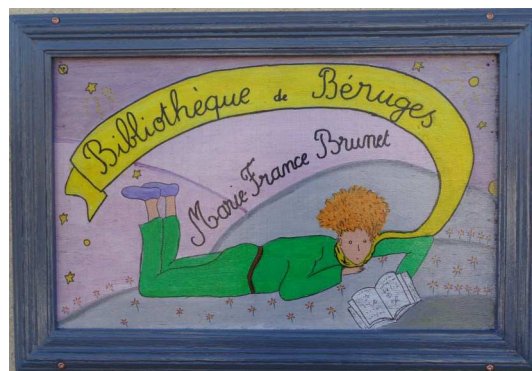
Un vin d'honneur, ouvert à tous, sera également servi à 12h15.

Bibliothèque

Françoise Brousse 05 49 57 21 90

bibliotheque@beruges.fr

La bibliothèque a son nom !



Comme une évidence, vous êtes venus nombreux mercredi 21 mars pour découvrir la plaque joliment rafraîchie par deux Bérugéens talentueux ! Voilà un an, **Marie-France Brunet** nous quittait. Elle qui en a été la fondatrice puis la présidente pendant plusieurs années, c'est tout naturellement qu'est venue l'idée de donner son nom à notre bibliothèque.

Ouverture : Lundi 16h-17h30 ; Mercredi 16h-18h ; Jeudi 10h30-11h30 ; Samedi 10h-12h

Boîte à livres

Pour un accès libre à la lecture, votre boîte à livres a été installée sur la place de la mairie. Ce projet est aussi une initiative de Marie-France Brunet. **Une charte de son bon fonctionnement est disponible à l'intérieur et dans ce Lettre de Béruges. Souhaitons longue vie à votre boîte à livres !**



Informations

Ecole : Inscriptions rentrée 2019

Les inscriptions doivent se faire **dès maintenant et avant la fin du mois de juin**. Pour cela, prenez rendez-vous avec la directrice, Annie Lacotte au **05 49 53 33 08**



Formalités : se munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.

Annonces

Vide maison, Samedi 21 et dimanche 22 avril, Béruges, 14 rue d'Agulion, **La Bourdillière**.

Vêtements, jeux, jouets, puériculture, vaisselle, maison, jardin...

Katia Terrasson



Candidats aux examens scolaires et universitaires,



pensez à anticiper votre demande de carte d'identité ou de passeport !

Prenez rendez-vous dès maintenant dans une **des mairies équipées d'un dispositif de recueil** : Poitiers, Vouillé, Lusignan, Saint-Benoît.

Lors de la prise de rendez-vous, signalez que votre demande est motivée par un examen scolaire ou universitaire.

Attention : les passeports d'urgence ne sont pas délivrés pour motifs d'examens ou voyages scolaires et universitaires.

Plus d'information : **www.vienne.gouv.fr**

La gendarmerie lance une brigade mobile départementale en camping-car

4 gendarmes accueillent la population afin de donner des conseils de prévention, et renseigner les habitants au plus proche de chez eux.

Pendant que deux gendarmes restent à la brigade mobile, deux autres peuvent **patrouiller à VTT** dans des secteurs où la gendarmerie passe peu.



Le Budget de la Commune



Comprendre le budget de la commune

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

Le budget d'une commune se décompose en un budget de fonctionnement et un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires à l'exécution au quotidien des missions de service public. Le budget d'investissement comptabilise les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune.

Budget prévisionnel en début d'année

Le Conseil Municipal vote en mars un budget prévisionnel appelé budget primitif (BP). Pour une bonne gestion, il est préférable à ce stade prévisionnel d'un peu surestimer les dépenses et sous-estimer les recettes. Ce budget primitif doit obligatoirement être à l'équilibre. Les tableaux ci-contre présentent le BP2018 de fonctionnement.

Budget définitif en fin d'année

En fin d'année, les comptes sont arrêtés pour former le compte administratif (CA). Ce compte administratif est l'exact reflet des dépenses réellement engagées et des recettes réellement perçues. Si le budget primitif a correctement été évalué, et s'il ne s'est pas passé trop d'imprévus en cours d'année, alors le compte administratif doit être excédentaire. Les excédents de fonctionnement du CA sont versés au BP de fonctionnement ou d'investissement de l'année suivante.

Bilan du CA 2017

Pour mémoire, le budget de fonctionnement de la commune en 2016 était pour la première fois déficitaire de presque 36K€. La conséquence de 4 années de baisse continue des dotations de l'Etat et autres subventions. En 2017, même si ces diminutions ont continué, les comptes reviennent dans le positif avec un excédent de 31K€. En partie due à :

- L'augmentation de la taxe d'habitation décidée fin 2016 car la situation n'était plus tenable,
- L'arrivée de nouveaux habitants sur la commune et donc l'augmentation du nombre de foyers fiscaux,
- Une bonne maîtrise des dépenses. A noter toutefois une augmentation sensible de la masse salariale par rapport à 2016. Même si le nombre d'agents de la commune n'a pas augmenté, les dépenses de personnel ont progressé mécaniquement pour plusieurs raisons : la revalorisation du point d'indice des salaires des fonctionnaires (gelé depuis plusieurs années), l'augmentation des cotisations sociales, et l'application d'une réforme du statut des agents de la fonction publique territoriale.

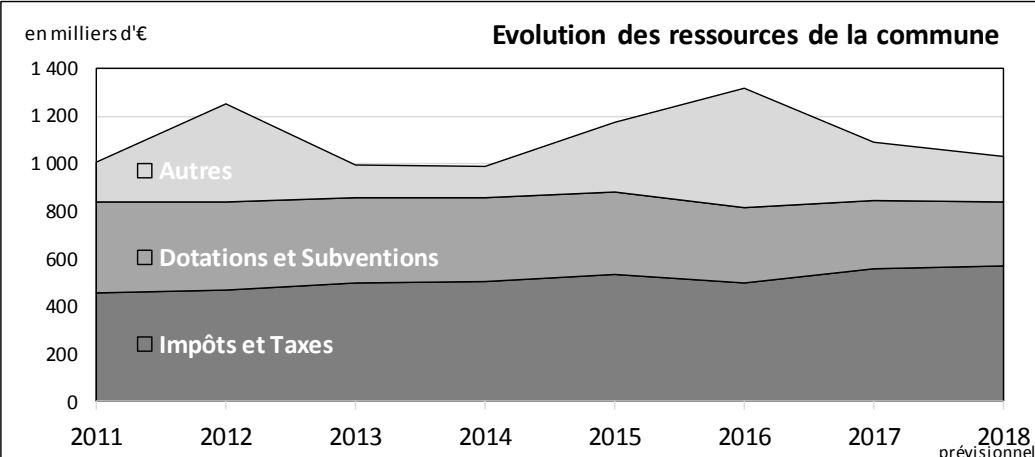
Particularités du BP de fonctionnement 2018

Il est délicat de comparer directement les montants du CA 2017 et du BP 2018. Le BP 2018 surévalue les dépenses et minore les recettes pour limiter les mauvaises surprises en fin d'année. Toutefois :

- Des dépenses prévisionnelles en baisse par rapport à 2017 avec toujours le souci d'optimiser chaque poste budgétaire. Egalement une diminution de la masse salariale due au départ en retraite en milieu d'année de deux agents techniques dont un ne sera pas remplacé du fait de la mutualisation avec Grand Poitiers.
- Des recettes prévisionnelles en légère baisse également par rapport à 2017 car même si l'Etat ne poursuivra pas cette année la baisse de sa dotation principale, ce n'est pas le cas d'autres dotations ou subventions qui continueront de baisser.
- Pas d'augmentation des taux d'imposition locaux (taxe d'habitation et taxe foncière).
- L'excédent de fonctionnement prévisionnel de 44K€ (si pas de mauvaise surprise durant l'année) est basculé vers le budget d'investissement pour participer à l'autofinancement de nos projets.
- A noter : la suppression de la taxe d'habitation décidée par le gouvernement pour 30% des foyers fiscaux dès 2018 n'a pas été intégrée dans le budget primitif de la commune faute de données suffisamment précises. Il faut toutefois s'attendre à la clôture des comptes en fin d'année à une baisse significative de la ligne « Impôts et Taxe » et une augmentation équivalente de la ligne « Dotations et Subventions » puisque l'Etat a promis de compenser à l'euro prêt cette perte de recette pour les communes. L'opération devrait donc être neutre pour la commune en 2018. Bonne nouvelle pour les contribuables, mais terrible menace pour les communes qui dépendent de plus en plus de recettes qu'elles ne maîtrisent pas. Cette compensation financière de l'Etat sera-t-elle maintenue au-delà de 2018 et plus encore au-delà de 2022 ? C'est là un point de forte incertitude et inquiétude...

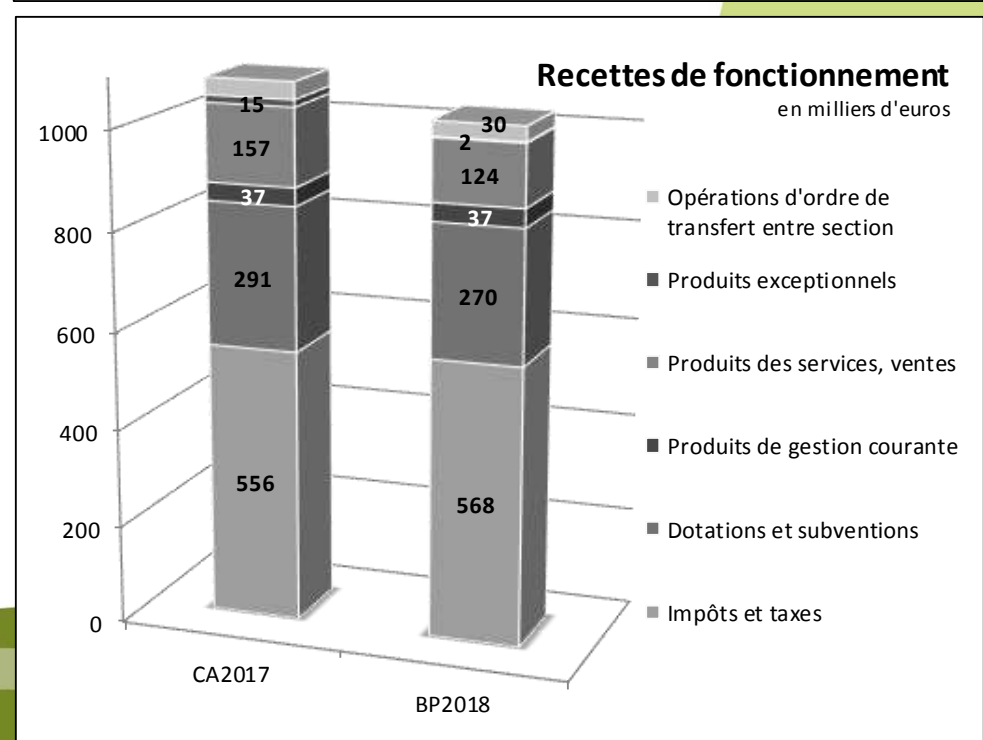
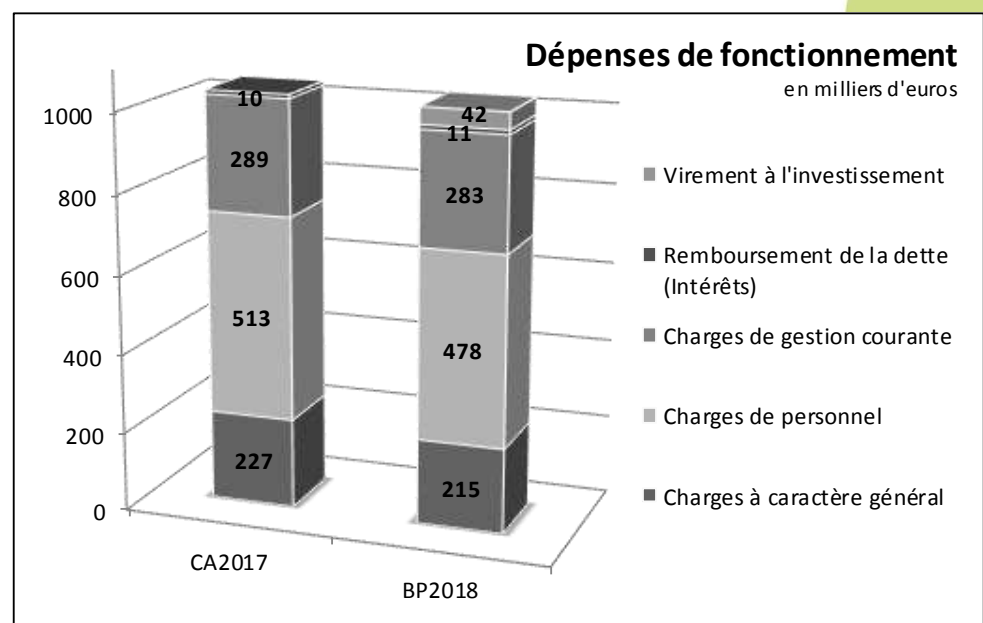
Evolution des recettes de la communes depuis 2011

- Deux recettes exceptionnelles en 2012 et 2016 : la vente du terrain du lotissement de la Bourdilière puis la vente du terrain de l'EHPAD. Ces recettes exceptionnelles de fonctionnement ont été basculées vers le budget d'investissement.
- Dotations de l'Etat et subventions diverses en diminution continue (-113K€ depuis 2011).
- Recettes fiscales (taxes d'habitation et foncière) en croissance mécanique (sauf 2017) liée à la revalorisation des valeurs locatives par l'Etat chaque année et l'augmentation du nombre de foyers fiscaux s'installant sur la commune. L'augmentation en 2017 est plus singulière car elle est en partie liée à l'augmentation de la taxe d'habitation décidée par le conseil municipal face à une situation qui devenait inextricable.



BUDGET de FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)		CA2017	BP2018
DÉPENSES	Charges à caractère général Eau, énergies, carburants, fournitures diverses, télécom, courrier, entretien des bâtiments et mat. roulants, alimentation cantine, assurance, actes juridiques...	226,8	215,0
	Charges de personnel Salaires des agents de la commune, charges sociales, retraites, médecine du travail, cotisations CNFPT, centre de gestion...	513,4	477,8
	Charges de gestion courante Indemnités des élus, subv. aux associations, CCAS, école, logements, ordures ménagères, services gérés par Grand Poitiers, dépenses imprévues...	288,5	283,1
	Remboursement de la dette (Intérêts) Seuls les intérêts sont imputés au fonctionnement, le capital est imputé aux investissements	10,3	11,1
	Opérations d'ordre de transfert entre sections Certaines recettes exceptionnelles (vente de terrains, dons...) peuvent être basculées en recettes d'investissement via un jeu d'écriture comptable. Cette ligne d'écriture comptable permet de réaliser ce transfert.	19,5	2,0
	Virement à l'investissement Les recettes prévisionnelles étant supérieures aux dépenses prévisionnelles, ce virement à la section d'investissement permet d'équilibrer le budget primitif		42,0
TOTAL		1058,5	1031,0

RECETTES	Impôts et taxes Impôts locaux (part communale), Grand Poitiers, taxe sur vente de terrains...	555,6	567,7
	Dotations et subventions Dotations de l'Etat, Département, CAF, MSA, Europe...	291,2	269,8
	Produits de gestion courante Remb. de frais de personnel par Grand Poitiers, redevances de loyers...	37,0	37,4
	Produits des services, ventes Services périscolaires (cantine, garderie), Remb. frais de voirie par GP...	156,9	124,0
	Opérations d'ordre de transfert entre section Certaines dépenses de fonctionnement (main d'œuvre, matériaux...) peuvent être basculées en dépenses d'investissement via un jeu d'écriture comptable. Cette ligne d'écriture comptable permet de réaliser ce transfert.	34,6	30,0
	Excédents de fonctionnement 2017 reportés Une partie des excédents de fonctionnement de l'année N-1 peuvent abonder les recettes du budget prévisionnel de l'année N		0,0
Produits exceptionnels Avoirs, ventes de terrains, sinistres assurances...		14,5	2,1
TOTAL		1089,8	1031,0



Le Budget de la Commune



Budget d'investissement

Le budget d'investissement permet de financer l'entretien des routes, des bâtiments, des espaces publics, ainsi que de nouveaux équipements. Ces investissements sont financés par :

- les excédents dégagés par le budget de fonctionnement, ou d'investissement,
- des ressources propres comme la taxe d'aménagement (acquittée pour toute nouvelle construction) ou la récupération d'une partie de la TVA versée,
- des subventions ou fonds de concours (Grand Poitiers, Département, Région, Etat...)
- Le recours à l'emprunt.

■ Particularités du BP d'investissement 2018

- **Recettes exceptionnelles d'investissement** : Du fait de la vente des terrains de l'EHPAD, de l'ancienne aire de jeu des Cours et du terrain de l'écohomeau à venir, la commune a pu se constituer un bas de laine destiné à financer le gros projet d'investissement à venir : le réaménagement du centre-bourg. Ce matelas cumulé depuis plusieurs années s'élève à 300K€ (vente du terrain de l'écohomeau à Habitat de la Vienne incluse).
Ces recettes exceptionnelles rendent la lecture des budgets de la commune assez contradictoire : en effet, alors que le budget de fonctionnement a du mal à s'équilibrer et génère des incertitudes à court et moyen terme, le budget d'investissement lui, se porte bien ; précisément grâce à ces recettes exceptionnelles. Alors pourquoi ne pas utiliser ces recettes exceptionnelles pour équilibrer le budget de fonctionnement ? Ce ne serait pas une politique de saine gestion. Un peu comme une famille qui dépenserait chaque mois plus qu'elle ne gagne, et qui utiliserait un petit héritage pour éponger ses dettes. Cette stratégie fonctionnera jusqu'au jour où tout l'héritage aura été dilapidé, et sans pour autant avoir rétabli l'équilibre budgétaire de cette famille.
- **Autofinancement ou emprunt** : Du fait des recettes exceptionnelles d'investissement présentées ci-dessus, la commune a pu autofinancer depuis 2015 ses investissements. Pourtant le choix d'un financement partiel par l'emprunt aurait pu être possible compte-tenu des taux bas depuis plusieurs années. Dans l'exécution successive des derniers budgets, la municipalité n'a pas souhaité y faire appel, pour 2 raisons :
 - ♦ Quand les recettes communales de fonctionnement sont incertaines et en baisse continue depuis plusieurs années, il est hasardeux d'engager la commune sur des emprunts dont elle aurait peut-être du mal à assumer les remboursements. On n'engage pas l'argent qu'on n'a pas ou qu'on n'est pas sûr d'avoir.
 - ♦ Toutefois ces 4 années sans emprunt ont permis de réduire l'endettement de la commune. Or, la fin de la mandature verra la concrétisation du projet de réaménagement du centre bourg. Ce projet nécessitera la mobilisation d'une importante enveloppe financière qui ne pourra pas être complètement financée sans avoir recours à l'emprunt. Du fait de ce désendettement, nos capacités d'emprunt seront donc meilleures le moment venu.
- **Réouverture de la 6ème classe de l'école** : révélatrice de l'attractivité et du développement de la commune, la réouverture de cette 6ème classe à l'école est une très bonne nouvelle : de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves avec des effectifs par classe plus faibles. La commune accompagne ce développement et investit dans l'accueil scolaire et périscolaire.
- **Dépenses de voirie** : Depuis le 1er janvier, Grand Poitiers a en gestion l'entretien et la création de voiries nouvelles sur la commune, à l'exception des zones agglomérées : le centre-bourg et la Torchaise. Pour ces deux zones particulières, nos agents techniques continuent d'assurer les interventions d'entretien de 1er niveau uniquement. En contrepartie de ces missions, la commune verse cette année 80,5K€ à Grand Poitiers. Le tableau ci-contre recense les chantiers de voirie qui seront réalisés par Grand Poitiers en 2018.

■ Et pour les prochaines années ?

Au-delà de l'horizon 2018, quelles sont les autres projets d'investissements envisagés pour 2019 à 2020, voir au-delà ?

- **Réaménagement urbain du centre-bourg** : Afin de maintenir et développer la vie du centre-bourg et l'activité économique de ses commerçants, une belle place toute neuve, un plan de circulation et de stationnement repensé. Les premières réunions publiques pour poser les jalons de ce projet auront lieu à la fin du printemps. Les premiers travaux d'aménagement, probablement ne commenceront pas avant 2019.
- **Projet de maison médicale** : Il est difficile pour une petite commune comme Béruges d'attirer et fixer des professionnels de santé. Notre cher Docteur Baillergeau un jour lointain prendra sa retraite et il convient d'anticiper cette situation. L'arrivée de l'EHPAD est aussi une belle opportunité qui génère des besoins nouveaux. C'est pourquoi la municipalité travaille sur un projet de maison médicale qui pourrait regrouper les professionnels de santé de la commune et en attirer d'autres. Cet équipement sera positionné tout proche de l'EHPAD.

BUDGET VOIRIE 2018 réalisé par GRAND POITIERS

CHANTIERS PREVUS	Piste cyclable : 3^{ème} tronçon Réalisation du 3ème et dernier tronçon du cheminement doux entre le centre-bourg et le cimetière.					
	Route des Cours Reprise de la chaussée entre l'EHPAD et le stop de la D6. Aménagements complémentaires sur le carrefour avec la D40.					
	Pont de l'Abbaye du Pin Etude technique préparatoire aux travaux de remise en état. Dévégétalisation annuel de l'ouvrage.					
	Chemin de la Gassouille Réfection du chemin de la Gassouille à La Torchaise					
	Rue du Petit Bois Réfection de la rue du Petit Bois à La Torchaise					
	Rue de la Perroderie Réfection de la rue de la Perroderie à Ferrières					
RECETTES	Rue de la Tour Réfection de la rue de la Tour en centre-bourg					
	Voie communale n°2 La VC2 part du stop du virage de la Croix à l'entrée du centre-bourg et conduit jusqu'au stop de la maison forestière route du CREPS.					
	Contribution de la Commune en milliers d'€ en contrepartie de la prise en charge par Grand Poitiers de la gestion et de l'entretien de la voirie					
	<table><tr><td>sur son budget de fonctionnement</td><td>55,4</td></tr><tr><td>sur son budget d'investissement</td><td>25,1</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>80,5</td></tr></table>	sur son budget de fonctionnement	55,4	sur son budget d'investissement	25,1	TOTAL
sur son budget de fonctionnement	55,4					
sur son budget d'investissement	25,1					
TOTAL	80,5					

BUDGET d'INVESTISSEMENT 2018

en milliers d'euros

DEPENSES	Remboursement de la dette (Capital)	50,0
	Programmes d'investissement	288,9
	Ecole Augmentation de la capacité de couchage du dortoir, aménagement de la 6 ^{ème} classe qui réouvre en septembre, installation d'une gache électrique pour le portail, projet pédagogique "mosaïque".	19,2
	Cantine Aménagements accoustiques pour réduire le niveau sonore ambiant. Remplacement de matériels de cuisine.	14,0
	Salle des Fêtes Aménagement de places de parking handicapé. Changement de fenêtres. Restauration du parquet, petits équipements de réfrigération.	8,5
	Stade Mullon Mise aux normes du système d'assainissement des eaux usées.	9,5
	Local Jeunes Changement des radiateurs trop énergivores. Aménagement d'un espace pré-ados, petits équipements et mobiliers.	6,7
	CityStade et aménagements périphériques Paiement des aménagements réalisés mais non facturés en 2017. Fin des aménagements du city stade et du terrain de tennis, d'une aire de pique-nique et de jeux pour	74,8
	Reprise de l'ancienne aire de jeu des Cours Déplacement des cuves à gaz et leur aménagement paysager. Frais d'acte, bornage, viabilisation des trois parcelles à vendre.	26,1
	Mairie Aménagement de la salle du 1 ^{er} étage au dessus de la salle des mariages. Changement de radiateurs trop énergivores, copieur, petits mobiliers.	11,1
	Cimetière Fin des travaux de repaysagement du cimetière. Extension du columbarium qui arrive à saturation.	11,4
	Eglise Places de parking handicapé, rejointement des pierres sur façades inférieures. Réparation du dysfonctionnement électrique de cet hiver (temporairement sollutionné par une ligne aérienne).	12,5
	Mise en valeur du Patrimoine Isolation du musée, mise en valeur puits de Ferrières, peinture passerelle de Visais, Réfection murs du lavoir de Recullon et du jardin archéo, balisages de sentiers, chantier jeunes	9,8
	Matériel communal Matériels roulants, outillages et équipements pour l'équipe technique. Zones de regroupement de poubelles, abris bus, potelets de signalisation, vidéoprojecteur mobile,	25,6
	Voiries nouvelles et signalisations Extension du réseau électrique Ferrières Saint Laurent, panneaux de signalisation routière. Attribution de compensation compétence Voirie de Grand Poitiers (25,1K€)	33,4
	Divers Dépenses imprévues et opérations non affectées (petites opérations < à 500€ et regroupées en fin d'exercice comptable)	26,3
	Programme de travaux non affectés Somme non affectée pour 2018 et qui servira à financer les projets d'investissement 2019 et 2020. En particulier le projet de réaménagement du centre-bourg.	300,0
	TOTAL	638,9

RECETTES	Solde d'investissement 2017 reporté Recettes liées à des investissement non réalisés en 2017 et reportés sur 2018	48,7
	Excédents de fonctionnement cumulés à fin 2017 Tout ou partie de l'ex-cédent cumulé de fonct. Fin 2017, basculé en investissement 2018	112,2
	Virement section de fonctionnement 2018 Virement de la section de fonct. 2018 pour égaliser ses dépenses et recettes	42,0
	Taxe d'aménagement Perçues lors de nouvelles constructions sur la commune	15,4
	Vente de terrains 3 parcelles de l'ancienne aire de jeux des Cours + Terrain ecohomeau à Habitat de la Vienne	250,0
	Fond de Compensation de la TVA Une partie de la TVA payée par la commune est récupérée et basculée en invest.	45,0
	Subventions Versées par les collectivités locales, l'Etat, l'Europe, la CAF, les parlementaires...	125,6
	Nouveaux emprunts	0,0
	TOTAL	638,9

- **Sauvegarde du pont de l'Abbaye du Pin** : Ce pont séculaire est dans un état très préoccupant faute d'avoir été entretenu régulièrement depuis des dizaines d'années. Le passage de lourds convois agricoles n'arrange rien à sa situation. Grand Poitiers va entreprendre dès cette année une étude préliminaire. Cette étude permettra de préciser le coût des travaux de restauration qui pourrait s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros !